



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué territorial

V/Réf : courrier du 17/09/18

JB/PS/P03

N/Réf : GV / LB / 2018 - 0386

Dossier suivi par : Gilles VAUDELIN / Line BROUSSARD

Tél. : 04.75.41.06.37

Mail : g.vaudelin@inao.gouv.fr

Reçu le
21 NOV 2018
Mairie de St Vincent-de-Barrès

Monsieur le Maire
Mairie
Le Village
07210 SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS

Valence, le 19 novembre 2018

Objet : Avis INAO sur projet de PLU St Vincent de Barrès

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 20 septembre 2018, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de PLU sur la commune de Saint-Vincent-de-Barrès (07).

La commune de Saint-Vincent-de-Barrès est située dans l'aire géographique de l'AOP « Picodon ». Elle appartient également aux aires de production des IGP « Saucisson de l'Ardèche », « Pintade de l'Ardèche », « Poulet de l'Ardèche / Chapon de l'Ardèche », « Volailles de la Drôme » ainsi que des IGP viticoles (ex Vin de Pays) « Comtés Rhodaniens », « Ardèche » et « Méditerranée ».

L'étude attentive du dossier ne mène à aucune observation particulière de l'INAO considérant que :

- le rapport de présentation :
 - o fait état d'une commune où l'agriculture constitue une activité majeure,
 - o et où les espaces boisés sont prédominants.
- le PADD inscrit dans ses objectifs la volonté de :
 - o stopper la perte de terrains agricoles,
 - o limiter l'urbanisation et le mitage des terres agricoles,
 - o favoriser la création de nouvelles exploitations.
- le règlement graphique traduit notamment cette volonté :
 - o en limitant l'urbanisation aux espaces en dents creuses,
 - o en portant la densité à une moyenne de 14 logements /ha (contre 5 à 10 précédemment),
 - o en préservant le patrimoine bâti et paysager par la mise en place d'une AVAP.

Je vous informe que l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC/AOP et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice et par délégation,
Le Délégué territorial, Emmanuel ESTOUR

